(paru dans le *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 91:2.425-429 (1996))

Driem, George van, *A Grammar of Dumi*. Mouton Grammar Library 10. Mouton de Gruyter, Berlin, New York, 1993. xx+452p., 15 planches.

Cet ouvrage est une précieuse contribution à notre connaissance de la section esthimalayenne de la famille tibéto-birmane (classification selon Shafer R. « Classification of the Sino-Tibetan languages », *Word* 11:94-111, 1955). Il suit le même modèle que l'excellente grammaire limbu du même auteur, parue dans la même série (*A Grammar of Limbu*, 1987, c. r. B. Michailovsky, *BSLP* 84.2:470-473). A la différence du limbu, langue la plus importante de la branche orientale de la section est-himalayenne, le dumi, qui appartient à la branche occidentale, est « à l'article de la mort », selon l'auteur, les jeunes l'ayant abandonné pour le népali (indo-aryen), langue nationale du Népal. Linguistiquement, le dumi est très proche du khaling, langue pour laquelle nous disposons d'un glossaire (Toba, Suyeoshi et Ingrid Toba, *A Khaling-English, English-Khaling Glossary*, Kathmandu, 1975) et une très brève esquisse (Toba, S., *Khaling*, Tokyo, 1979) et relativement proche du thulung, dont N. J. Allen a fait une esquisse grammaticale avec textes et vocabulaire (*A Sketch of Thulung Grammar*, Cornell University East Asia Papers no. 6, Ithaca, 1975).

L'étude comporte neuf chapitres: 1. Les Dumi; 2. Phonologie et phonétique; 3. Morphologie nominale; 4. Conjugaisons; 5. Morphologie du verbe fini; 6. Aspects et aspectivisants; 7. Causatifs et transitivité; 8. Temps parfaits; 9. Autres constructions verbales. Suivent quatre appendices: I. Textes, II. Paradigmes verbaux, III. Glossaire, IV. Planches. Il n'y a pas d'index.

Le premier chapitre situe la langue dans son contexte géographique et ethnique, et donne des informations sur la parenté, le panthéon, les croyances, les traditions et les rituels des Dumi. D'autres informations sur ces mêmes sujets se retrouvent au détour d'un

commentaire sur un exemple linguistique ou d'une définition de mot. Linguistes et ethnologues trouveront leur bonheur dans les trois premiers textes (45 p.) donnés en appendice : il s'agit de mythes qui font partie d'un fonds culturel commun aux groupes appelés « Rai » au Népal, racontés dans un style proche de la langue courante. Ces textes, très clairement glosés et traduits, constituent l'échantillon le plus extensif de cette littérature publié à ce jour. Le plus long d'entre eux, « La famille originelle de l'homme », consiste en 22 pages de texte avec gloses intérlinéaires alignées, suivies de 8 pages de traduction libre. Une numérotation faisant le lien entre le texte et la traduction libre aurait rendu service au lecteur Elle aurait aussi permi à l'auteur à détecter l'omission de deux pages environ du texte dumi, correspondant à une trentaine de lignes dans les paragraphes 4 à 6 (selon ma numérotation) de la traduction libre.

Le glossaire, qui ne se limite pas au vocabulaire des exemples et des textes, sera une source précieuse pour les comparatistes. Les définitions sont souvent très détaillées, et elles gagnent encore en précision grâce aux gloses népali dont elles sont, pour la plupart accompagnées.

La phonologie est présentée de façon pratique et traditionnelle. Le dumi est décrit comme une langue sans tons (à la différence du khaling), avec quatre séries d'initiales et un système vocalique complexe : huit voyelles avec opposition de longueur pour cinq d'entre elles. L'identification de l'initiale *ts*- comme un groupe (le seul groupe initial, à part les groupes *Cy*-) est peut-être contestable, d'autant que *dz*- est considéré comme un phonème unique, mais ce choix reste sans conséquences majeures.

Les langues est-himalayennes sont connues pour leur morphologie complexe, le verbe s'accordant en personne et nombre avec un ou deux actants. En outre, les langues de la branche occidentale (comme le dumi, le khaling, et le bahing) présentent une morphophonologie du thème verbal elle aussi très complexe. Pour tenir compte de ces alternances, l'auteur affecte chaque lexème verbal à l'une de seize conjugaisons

(5 intransitives et 11 transitives), selon le nombre et la répartition des alternants thématiques, chaque thème d'un même verbe (de un à six thèmes distincts selon la conjugaison) étant numéroté. La question de l'origine de ces groupes et de ces alternances n'est pas soulevée, quoiqu'il existe, selon l'auteur, « une sorte de relation » entre la conjugaison et la finale du thème. Ce système empirique de classification est assez souple pour s'accommoder de la complexité et des irrégularités du verbe, mais il ne permet pas de faire la distinction entre les deux : il gagnerait donc à être, sinon remplacé, du moins doublé d'une analyse en termes d'éléments linguistiques, basée sur la structure du lexème verbal. Toutefois, la matière d'une telle analyse est fournie clairement et en détail, ce qui est déjà considérable.

Les thèmes verbaux et leurs alternants sont identifiés de telle sorte qu'un seul jeu d'affixes puisse servir à tous les verbes, mises à part quelques différences entre verbes transitifs et intransitifs. L'auteur analyse la chaîne d'affixes en morphèmes, qu'il glose très précisément selon leur distribution dans le paradigme et qu'il range dans des cases — au nombre de sept pour les suffixes du dumi — autour du thème. C'est une méthode que l'auteur a perfectionnée depuis son étude du limbu, et il en résulte une analyse très fine et très complète, même si elle amène parfois à des gloses peu vraisemblables sur le plan psychologique (« scénario marqué », « singulier, non-1ère personne »), ou à un zéro de trop.

Pour chaque verbe, l'infinitif, la liste des thèmes et le numéro de la conjugaison sont donnés dans le glossaire ; en se référant aux tableaux des affixes et aux schémas qui indiquent, pour chaque conjugaison, le thème à employer pour telle partie du paradigme, on peut reconstruire le paradigme complet à cette petite lacune près que pour les participes actif et passif (Ch. 9) il n'est pas dit quel thème employer. Le fait (mentionné p. 92) que deux formes distinctes d'un même verbe puissent porter les mêmes affixes et ne se distinguer formellement que par le thème employé est un peu gênant, étant donné qu'aucun sens grammatical n'est attribué aux thèmes. (Voir par exemple la paire *ayəmta* « tu le

frappes » et *ayumta* « il te frappe », les affixes étant *a*- « scénario marqué », -*t*- « non-prétérit », et -*a* « non-lère personne, singulier »). Une étude diachronique fournirait peut-être une explication à ce phénomène.

Le verbe ph + kn + 1 'lever qn.', dont la conjugaison complète est présentée p. 106, est un mauvais choix comme exemple de la catégorie vt-1, car c'est plutôt un verbe de la catégorie vt-2a, à juger du thème en -kt des formes comme ph + kt + 1 'il le leva'. Il est de plus irrégulier, à cause de la non-aspiration de la finale -k du thème devant voyelle. Dans la notation de van Driem il serait à noter « ph + kn + 1 vt-2a ph + kt + 1 vt-2a ph + kt + 1 ».

La dérivation non productive de causatifs (ou directifs) par suffixation d'un élément postfinal au thème est traitée exhaustivement, tout comme le causatif syntaxique. L'ancien système tibéto-birman de dérivation de causatifs par le préfixe *s-, attesté en thulung et en limbu, n'a laissé de trace ni en dumi ni en khaling.

La description de la relative souffre d'être trop rigidement calquée sur la morphologie : l'une des constructions relatives est traitée dans le Ch. 6 (« Aspect ») du fait qu'elle est marquée par le suffixe nominalisateur (voir ci-dessous) ; l'autre, participiale, apparaît au Ch. 9. Par conséquent il n'y a pas de traitement d'ensemble de la relative : les conditions de l'emploi de ces constructions par rapport à la fonction de l'antécédent dans la relative, la transitivité du verbe, le temps, etc., ne sont précisées nulle part, pas plus que les critères de choix entre l'une et l'autre.

Le traitement de l'aspect est problématique. On trouve dans les langue esthimalayennes des propositions indépendantes dont le verbe principal, conjugué, porte un suffixe nominalisateur ; l'étude de ce phénomène reste à faire. (Cette absence est en partie comblée par l'article de B. Bickel, dans le tome 1 de la présente livraison du *BSL*.) Pour van Driem, le nominalisateur -*m* du dumi (comme -*pa* en limbu), suffixé au verbe conjugué, marque — outre la subordination de propositions relatives, de compléments de verbes « dire » ou de perception, etc. — l'aspect imperfectif du verbe principal d'une proposition indépendante, l'aspect perfectif étant non marqué. L'imperfectif servirait à indiquer un événement à « structure temporelle interne », le perfectif un événement « pris dans sa totalité ». Toutefois, il n'est présenté aucune preuve convaincante que cette caractérisation classique d'un système aspectuel s'applique à ces langues. Quant aux très nombreux exemples de propositions marquées par -m où il n'est manifestement pas question de structure temporelle interne, l'auteur explique que l'"imperfectif » — c'est-à-dire le nominalisateur — sert aussi à établir « la situation décrite par le verbe comme un état de fait ». Or, il montre ainsi, à mon sens, la voie d'une interprétation de toutes les propositions indépendantes nominalisées sans appel à la notion de l'imperfectivité — voie suivie par Bickel, qui les interprète comme focalisées.

D'autre part, l'interprétation des formes conjuguées dépourvues du suffixe -m comme perfectives est difficilement compatible avec les exemples que donne l'auteur d'un autre phénomène, à savoir l'« aspectivisation ». En effet il existe en dumi une série de racines verbales « aspectivantes » qui entrent en composition avec le verbe et lui donnent une valeur sémantique dans le domaine de l'aktionsart. Les composés ainsi formés se conjuguent comme des verbes simples, par exemple lis-thiŋ-t-a |traverser-lamontagne|CONTINU|NON-PRETERITE|SG.-NON-1ERE| « [le soleil] est en train de se coucher (is in the process of going under) », avec l'aspectivant thiŋ « continu ». Or, les divers composés verbaux de ce type aux valeurs « continu », « duratif » et « persévératif » apparaissent, dans presque tous les exemples cités, précisément à la forme dépourvue du suffixe -m et supposée perfective.

Les quelques fautes et erreurs typographiques (à part la lacune mentionée dans le texte) ne sont pas de nature à gêner le lecteur. On notera que sur certaines pages le tilde, marque de nasalisation dans les gloses népali, a été imprimé comme un point d'interrogation en exposant.

Michailovsky / c.r. van Driem, A Grammar of Dumi.

Malgré les quelques réserves exprimées ci-dessus, cette étude constitue une contribution importante à notre connaissance du Népal et des langues tibéto-birmanes, d'autant plus qu'il est à craindre qu'elle restera notre seul témoignage sur le dumi. Elle est bien présentée, et le style vif de l'auteur, ainsi que sa sympathie évidente pour les Dumi et leur langue, la rend agréable à lire. On ne sera pas étonné d'apprendre (p. 36) que, soumise (sous forme de notes de terrain) à l'oracle dumi par un chamane, elle ait été jugée conforme à la vérité et acceptable aux yeux des divinités et des ancêtres de l'ethnie.

—BOYD MICHAILOVSKY